

Quoi de neuf au pays ?



Bulletin Funicipal de Floutier Flalcard F 1/2024





Alv San A	
Sommaire	Couverture
Lettre du Maire	P 1
Informations	P 2
Gardes	P 3
Etat Civil 2023	P 4
Conseil Municipal du 19 juillet 2023	P 5 & 6
Conseil Municipal du 18 octobre 2023	P7&8
Conseil municipal du 13 décembre 2023	P 9 &10
Hommage à Dominique DARCHIS / Colis des ainés & repas	P 10
Photos des travaux de géothermie	P 11 & 12
Remise de médaille à Jean-Yves CHAUVAT / Collecte de sang	P 12
Comité des Fêtes	P 13 & 14
Les Mounous	P 14
Amicale Laïque / Le Galet Creusois / Club de l'Espérance	P 15
Les Flots de Doulon	P 16
Anciens Combattants	P 17
Cyclo Racing Team 23	P 18
Creuse Avenir 2005 / Calendrier des manifestations 2024 / Recette du gâteau au vin blanc	P 19
Tarif de location de la salle des réunions et des chapiteaux / Elections européennes / Centre de Ressources Territorial Atome	P 20
Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024	P 21
Projets 2024 de la Communauté de Communes	P 22
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse	P 23
Tri à la source des biodéchets	P 24 & 25
Gendarmerie : escroquerie quishing	P 26
Rénovation énergétique : éviter les arnaques	P 27
Affiches des manifestations à venir	Couverture

Directeur de Publication Pierre GUYOT

Mairie de MOUTIER-MALCARD Rédaction Imprimeur Mairie de MOUTIER-MALCARD

Dépôt Légal Janvier 2024



LA LETTRE DU MAIRE

La nouvelle année est déjà là, mais le temps qui passe à grande vitesse ne nous a pas pris au dépourvu pour préparer 2024. Les travaux de sobriété et de transition énergétique sur les trois bâtiments communaux sont à peine terminés que nous avons déjà enclenché nos prévisions d'investissements 2024. Le mur de soutènement du presbytère le long de la RD56 montre depuis quelques années des gros signes de faiblesse. Les premiers devis d'entreprises sont d'un montant important entre 250000 et 300000€. Autant pour les travaux de géothermie l'état nous a très bien aidé (60000€HT de travaux dont 80% de subvention) avec un reste à charge autofinancé de 120000€, autant sur cette opération du mur de soutènement les subventions seront modestes voir nulles. Il y a aussi certaines routes qui sont fortement dégradées et qui méritent notre attention. C'est avec cette équation à résoudre pour 2024 que nous préparons votre avenir.

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 18 janvier au 17 février 2024. Pour cela, nous avons embauché Mme Nathalie LOQUAIS habitante de Moutier-Malcard qui, après une solide formation, sera notre agent recenseur. Je vous demande de l'accueillir avec courtoisie chez vous. Elle est munie d'une carte officielle que vous êtes en droit d'exiger lors de sa première venue. Le recensement est un passage important pour nos communes. Il est le reflet de sa vitalité. Il conditionne aussi le calcul par l'état de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et c'est un revenu important et primordial pour la collectivité. Le recensement est obligatoire. Soyez à l'écoute de votre agent recenseur.

Depuis novembre 2023, un marché de producteurs locaux a lieu sur la place de la mairie tous les mercredis matin de 9h à 12h et cela toute l'année. Des produits laitiers de chèvres de Moutier-Malcard, un maraîcher de Nouziers, un boulanger de Chéniers et d'autres producteurs viendront à la suite étoffer l'offre j'espère. Pour rappel, un « food-truck » s'installe sur la place de la mairie les semaines paires le mercredi soir et nos deux commerces le bar multiservices « Le Marandé » et l'épicerie « le Panier sympa » sont aussi ouverts toute l'année. C'est ce que l'on appelle concrètement le commerce de proximité. Il vous appartient de les faire vivre.

La COVID a fait disparaître du catalogue des manifestations associatives Moutiéroises certaines dates. Une va réapparaître en 2024, la foire du 1er Mai. Le dynamique comité des fêtes reprend cette activité et nous propose donc une animation au parc autour des tracteurs agricoles anciens, des tracteurs routiers, des voitures anciennes, des vieux métiers et une foire commerçante dans le centre bourg. Bravo pour cette belle initiative.

Depuis décembre 2023, un nouvel agent d'entretien de la voirie, M. PREVOST Pierre, a pris ses fonctions. Il est en contrat à durée déterminée pour un an et à 28 heures semaine. L'aide de l'Etat est de 50% sur 26 heures semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La restauration de la statue de St Barbe se termine. Son retour est annoncé au cours du 2ème trimestre 2024. Pour rappel, c'est après avoir inscrit cette œuvre d'art du XV siècle à un concours national que nous avons eu la joie en 2017 d'être lauréat. Cette restauration est prise intégralement en charge par le ministère de la culture et leurs partenaires. Nous avons hâte de la voir retrouver son emplacement dans notre église sur un socle neuf réalisé par un étudiant Moutiérois en menuiserie au lycée de Felletin. Je tiens à remercier sincèrement Albin Four.

Reste à vous transmettre mes vœux de bonne année. Ces vœux symbolisent aussi un nouveau départ. Ils portent en eux l'espoir pour une année à venir, pleine de possibilités et d'opportunités. C'est une chance de tourner la page, de laisser derrière soi les moments difficiles et d'embrasser l'avenir avec optimisme! Très bonne année 2024.

Pierre Guyot

INFORMATIONS

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi 16 h)

2 05.55.80.60.44 / e-mail : mairie-moutier-malcard@orange.fr

Site internet: moutiermalcard.com

Permanences des élus : ~ Maire - le lundi toute la journée, et la semaine sur rendez-vous

~ 1er Adjoint - le lundi matin

~ 2^{ème} Adjointe - le lundi après-midi

SERVICE DES EAUX

S.I.A.E.P. DES MOUTIERS - MAIRIE DE MOUTIER-MALCARD

© 05.55.80.60.44 / e-mail : siaep.des.moutiers@orange.fr Pour tout problème vous pouvez appeler aux numéros suivants :

Entreprise EBL chargée de l'entretien du réseau d'eau :

Numéro de portable du fontainier d'astreinte 2 06.10.62.14.27 -partie technique-

SERVICES D'URGENCES

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie de Bonnat : 05-55-62-10-07 ou 17

Samu : 15

ASSISTANT SOCIAL

Mme JUPILLAT - UTAS GUERET - ☎: 05-44-30-25-50 ou 40

Permanence sur rendez-vous

RELAIS POSTE

Au bar - tabac - journaux « Le Marandé » - Agréé Paiement de proximité - 18, place des Tilleuls. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h00 Mercredi et jours fériés de 8h00 à 13h30

Levée du courrier à 8h30 du lundi au samedi.

3 05.55.80.65.78

ORDURES MENAGERES

Compétence de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche : 05-55-80-88-01 gérée par EVOLIS 23 pour l'ensemble du territoire.

Service Info Déchets: 05.55.89.86.06 / www.evolis23.fr

Déchèterie de Nouziers (Les Mazeaux) : mercredi & samedi de 9h à 12h.

Carte d'accès obligatoire

RECENSEMENT MILITAIRE

1ère et 2ème Tranches de l'année

Les jeunes filles et garçons nés :

entre le 01/01/2008 & le 31/03/2008 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 mars 2024 entre le 01/04/2008 & le 30/06/2008 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 juin 2024

DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi doivent désormais se faire inscrire auprès de Pôle Emploi au **3949 ou sur www.pole-emploi.fr**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions peuvent être réalisées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande doit être effectuée le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin. Elle peut être faite en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 ou en mairie : cerfa n° 12669*02 accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Services de Garde

MEDECINS

DRS DENOST-LEMASSON CHATELUS MALVALEIX 05.55.80.84.20
DR LAURENT SYLANDA GENOUILLAC 05.19.37.00.23

Le numéro à composer les nuits et week-end est le 05.55.41.82.02 Gardes de nuit de 18H à 8H



PHARMACIES

Pharmacie de l'EGLISE	CLUGNAT	2 05.55.65.05.68
Pharmacie de BONNAT	BONNAT	2 05.55.62.10.12
Pharmacie de la PLACE	BOUSSAC	2 05.55.65.00.59
Pharmacie GUSTAVE	SOUMANS	2 05.55.65.41.54
Pharmacie du CHATEAU	BOUSSAC	2 05.55.65.02.78
Pharmacie de GENOUILLAC	GENOUILLAC	2 05.55.80.74.07
Pharmacie MATHIEU	CHATELUS-MALVALEIX	2 05.55.80.83.38

Les gardes seront assurées du vendredi soir 19h au vendredi soir suivant 19h.

En cas d'urgence ,il suffit de composer le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le **32 37** Une boîte vocale vous indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

DENTISTES DE GARDE

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80 Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07



INFIRMIERS A DOMICILE

Cabinet PRIEZ Fanny / LAMY Charline	BONNAT	05.55.62.12.44
CLEMENT Evelyne / LOPES Gabrielle	BONNAT	05.55.62.80.48
PICAUD Valérie / MERCIER Véronique / MERCIER Stéphane	MORTROUX	05.55.80.51.57
BAUDE Stéphanie/ CHEZEAU Carole / LABESSE Fabienne	LA CELLETTE	07.50.51.52.15
ESCOUBEYROU Marc /COUSSAY Emmanuelle / BOUCHET William	GENOUILLAC	05.55.80.74.22



MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet GAZZO Fabienne / GRAVERON Laurence /RIBAULT Alain / SCHWEYER Lucas	BONNAT	05.55.81.03.20
--	--------	----------------

ERGOTHERAPEUTES

MELINAT JAY Cyrielle / DEMERY Elodie	BONNAT	06.36.41.20.98
THEELIT WITH CHILD PENTERLI ETCHIC	201111111	00.00111.201/0



DIETETICIENNE

CURTET Stacha	GENOUILLAC	06.03.66.90.86
---------------	------------	----------------



OPTICIENS

	SAS OPTIQUE DES 3 LACS	BONNAT	05.55.80.68.28
--	------------------------	--------	----------------

Etat Civil 2023

Naissances



TERRET Aline Marie Valérie 2 avril
LOUSTALOT ZAUZERE Kingsley David Alphonse 1er juillet
JORBY DOUCET Liam Quentin Robert 25 juillet
NICOLAS Camille Louise 1er octobre
SEVENNEC Méwënn Kévin Maxime 16 décembre

Décès	

BELDI née PAPIN Denise 21 février **FOULATIER Jacques** 25 février 24 mars **BOINIER Jean** 14 mai **FLOQUET Pierre HEDER André** 25 juillet MOURRA Cyrille 5 septembre **DARCHIS** Dominique 18 septembre **BIGAUD** Paulette 14 octobre **CHAUVAT Michel** 23 octobre RIVIERE née MARTIN Danièle 26 novembre

Personnes décédées hors commune et inhumées à Moutier-Malcard en 2023

Etat Civil	Date d'inhumation
MAILLOCHON née JAMET Marie-Thérèse	27 janvier
PION née DURAND Paulette	24 février
COQUELET Pierre	13 mars
AUGENDRE née DALLOT Madeleine	28 mars
LE GUYDER née FRADET Martine	14 avril
DELAUME née GADAIT Jeannine	12 juin
CHAUSSE Joseph	30 août
TORTIGET Pierre-Emile	9 novembre
BALERAUD née LASAUZAIS Marie	8 novembre

Une pensée pour toutes les personnes ne figurant pas dans nos registres d'état civil de l'année, décédées hors commune et non-inhumées à Moutier-Malcard mais qui avaient des attaches sur la commune.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix neuf juillet, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOUTIER MALCARD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre GUYOT.

<u>Étaient présents</u>: M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, M. Vincent MALIEN, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET.

<u>Étaient absents excusés :</u> M. Jean-Pierre GENTY.

Étaient absents non excusés : M. Francis PRADEAU.

<u>Procurations</u>: M. Jean-Pierre GENTY en faveur de M. Didier MOULIN.

Secrétaire : Mme Nadège ROBERT.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-033 : Travaux de géothermie - Avenant n° 1 - Lot 8 - VRD

L'avenant n° 1 au lot 8 VRD d'un montant de 5.549,48 € hors taxes est accepté par le Conseil Municipal.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-034 : Location logement "2, Rue des Ecoles"

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à louer le logement communal vacant (type F3) situé au Bourg de Moutier-Malcard, « 2, Rue des Ecoles » à compter du 1er septembre 2023, moyennant un loyer mensuel à 415,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-035</u>: Recensement 2024 - Désignation d'un coordonnateur communal

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024, le Conseil Municipal désigne Madame ROCHETAILLADE Isabelle pour exercer la fonction de coordonnateur communal.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-036</u>: <u>Demande de subvention "Les Flots de Doulon"</u>

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à titre exceptionnel une subvention de 100,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-037 : Demande de subvention des Jeunes Agriculteurs de la Creuse</u>

Le Conseil Municipal du courrier décide d'attribuer à titre exceptionnel une subvention de 100,00 €

14 VOTANTS - 9 POUR - 5 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-038 : Changement photocopieur au 1er octobre 2023

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du tableau comparatif des offres reçues de différents prestataires, décide de louer auprès de la Société KOESIO, un photocopieur SHARP BP50C26 pour une durée de 6 ans à compter du 1er octobre 2023.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE -0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-039</u>: <u>Motion d'opposition à la création d'une consigne pour recyclage des boutielles plastiques</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose fermement à la création d'un dispositif de consignation des bouteilles en plastique et rejoint en cela la position portée par les syndicats de déchets et intercommunalités, associations d'élus et de consommateurs.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-040 : Local "1, Route de Bonnat"

Le Conseil Municipal, décide de réduire le préavis de résiliation à 3 mois au lieu de 6.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-041 : CDIsation de l'Adjoint Technique Territorial chargé de la propreté des locaux communaux</u>

Le Conseil Municipal, décide de conclure un Contrat à Durée Indéterminée à compter du 1er août 2023 avec l'agent chargé de l'entretien des locaux communaux.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-042 : Solution de sauvegarde externalisée

Le Conseil Municipal décide de souscrire une adhésion au service ISI BACKUP proposée par la société Koesio, au tarif de 40,00 € HT/mois, pour une durée de 6 ans, à compter du 1er octobre 2023.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION



Le Maire, les conseillers municipaux et les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOUTIER MALCARD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre GUYOT. Étaient présents: M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Jean-Pierre GENTY, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, M. Vincent MALIEN, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET. Secrétaire: M. Romain JAMET.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-043 : Travaux de géothermie - Avenant n° 1 - Lot 7 Peintures

L'avenant n° 1 au lot 7 -peintures- de 2.004,00 € hors taxes est accepté par le Conseil Municipal du fait des travaux supplémentaires de reprise en peinture des volets bois et des garde-corps métal -bois de la façade principale de la mairie et, la fourniture et pose d'un parquet PVC clipsé avec plinthes assorties dans le sanitaire au 1er étage de la mairie.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-044</u>: <u>Devis Creuse Agencement pour plan de travail - Cuisine Salle</u> des Réunions

Le devis de l'Entreprise Creuse Agencement d'un montant de 1.359,46 € hors taxes, est accepté par le Conseil Municipal pour la pose d'un plan de travail en aggloméré avec habillage inox, du fait de la transformation de l'ancien local « vaisselle » de la salle des réunions, en arrière-cuisine.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-045 : Acquisition d'une armoire forte ignifuge

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de l'Entreprise Fabrègue Duo d'un montant de 2.202,00 € H.T. pour l'acquisition d'une armoire ignifuge pour le stockage des registres d'état civil.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-046</u>: <u>Demande d'acquisition d'une portion de terrain communal à "La Fouette" - Résultats enquête publique</u>

Le Conseil Municipal considérant les résultats de l'enquête publique qui n'a donné lieu à aucune réclamation pour ou contre le projet, décide de céder à Monsieur MOUTARD Pierre domicilié « 51, La Fouette » 23220 MOUTIER-MALCARD, la portion de terrain communal sis au lieu-dit « La Fouette » ayant fait l'objet de l'enquête publique.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-047 : Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt pour la commune de simplifier et d'améliorer l'information financière et la transparence des comptes, approuve la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique pour l'exercice 2023.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-048 : Décision Modificative n° 1 - Budget Principal

Le Conseil Municipal considérant les dépenses ci-dessus et que les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants, décide de modifier leur inscription.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-049 : Décision modificative n° 1 - Budget Annexe Assainissement</u>

Le Conseil Municipal, considérant que les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants décide de modifier leur inscription.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-050 : Recrutement d'un contrat aidé

Le Conseil Municipal décide de recruter un agent dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion – Parcours Emploi Compétences, en qualité d'agent d'entretien pour une période de 12 mois à raison de 28 heures hebdomadaire.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-051 : Révision du loyer du logement communal sis "6, Place de la Mairie" au 15 octobre 2023</u>

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation de 3,50 % à compter du 15 octobre 2023 avec un loyer mensuel de 214,45 euros.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-052 : Révision du loyer du logement communal sis "6, Place des</u> Tilleuls" au 19 novembre 2023

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation de 3,50 % à compter du 19 novembre 2023 avec un loyer mensuel de 300,15 euros.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-053</u>: Recensement de la population : recrutement de l'agent recenseur

Le Conseil Municipal décide de recruter un agent recenseur, non titulaire, à temps non complet, pour la période allant du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-054</u>: Réfection d'un mur de soutènement : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2024

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux d'un montant de 89.625,49 €.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-055</u>: Zone d'accélération pour le développement des énergies renouvelables

Le Conseil Municipal décide d'approuver une liste de parcelles au titre des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables à concurrence de 1% de la superficie totale de la commune.

15 VOTANTS - 10 POUR - 0 CONTRE - 5 ABSTENTIONS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le treize décembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOUTIER MALCARD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre GUYOT.

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, Mme Nathalie PICAUD.

Étaient absents excusés : M. Jean-Pierre GENTY, M. Vincent MALIEN, Mme Marjorie MERITET, M. Romain JAMET.

Procurations: M. Vincent MALIEN en faveur de M. Pascal BERNARD, Mme Marjorie MERITET en faveur de Mme Nathalie PICAUD.

Secrétaire: M. Pascal BERNARD.

Monsieur BALLAIRE Eric quitte la séance à 20 heures.

INFORMATION : Mise en place d'un Atlas de la biodiversité communale

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter, par Monsieur RELION de l'Office Français de la Biodiversité, ce qu'est un atlas de la biodiversité communale, son coût, sa durée, ses enjeux, décide de reporter à une séance ultérieure sa décision.

<u>DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-056</u>: Avenant n° 2 Lot 1 - Gros Œuvre

L'avenant n° 2 au lot 1 Gros Œuvre - Maçonnerie d'un montant de -2.959,06 € hors taxes est accepté par le Conseil Municipal.

12 VOTANTS - 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-057 : Avenant n° 1 Lot 5 - Plâtrerie - Doublages - Faux Plafonds

L'avenant n° 1 au lot 5 Plâtrerie - Doublages - Faux Plafonds d'un montant de - 1.507,48 € hors taxes est accepté.

12 VOTANTS - 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-058 : Création d'un marché hebdomadaire de plein air

Le Conseil Municipal autorise la création d'un marché communal hebdomadaire, le mercredi de 9 heures à 12 heures, place de la mairie.

12 VOTANTS - 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

INFORMATION : Devenir du local sis "1, Route de Bonnat" au 1er février 2024

Les établissements Didier PIERRE Sarl, ayant donné leur préavis afin de laisser libre de toute occupation le local qu'ils louaient, et ce, à compter du 1er février 2024, le Conseil Municipal réfléchit au devenir de ce local.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-059 : Contrat Boost'Comm'Une 2023-2026

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer le contrat Boost'Comm'Une avec le Département de la Creuse, pour une dotation maximale de 27.680.00 €.

12 VOTANTS - 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-060 : Legs Dominique DARCHIS

Le Conseil Municipal décide d'accepter le legs de Madame DARCHIS Dominique.

12 VOTANTS - 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

INFORMATION: Provisions mensuelles sur charges locatives

Considérant le changement du mode de chauffage des locaux sis dans l'ancien bâtiment de « La Poste » (géothermie), il y aurait lieu d'instituer des provisions mensuelles sur charges locatives afin d'éviter une facturation trop importante en une fois, mais, aucunes données n'ayant été transmises par les bureaux d'études, cette décision est reportée à une séance ultérieure.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-061 : Signature d'une convention de procédure de rappel à l'ordre

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et le Parquet du Tribunal Judiciaire de GUERET.

12 VOTANTS - 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

Hommage à Dominique DARCHIS

Le 18 septembre dernier, nous apprenions avec une grande tristesse le décès de Dominique DARCHIS.

Elle a été élue au Conseil Municipal de Crevant de 1983 à 1989 et à Moutier-Malcard de 1995 à 2014, en tant qu'Adjointe au Maire.

Elle avait décidé par testament olographe en date du 12 avril 2011, d'instituer la Commune de Moutier-Malcard, comme légataire universelle (hormis le contenu de la maison et du garage).

La commune a accepté ce legs lors de sa session du 13 décembre dernier. Sa destination sera à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil municipal.

Un grand merci à Dominique pour ce dévouement pendant toutes ces années.

COLIS DES AINES



Les bénéficiaires avaient le choix entre le traditionnel colis ou le repas au « Marandé » : 19 personnes ont choisi le repas en commun et 37 colis "individuel" et 11 colis "couple" ont été distribués par les conseillers municipaux.



Travaux de géothermie



Forage



Enrobé place de la Mairie





Inauguration le 1ª décembre













La commune a choisi la géothermie

Moutier-Malcard

Le nouveau réseau de chaleur, qui puise à 165m, alimente la salle polyvalente, l'immeuble locatif et la mairie.

Le nouveau système de chauffage des trois bâtiments publics et locatifs autour de la mairie de Moutier-Malcard a été présenté en présence du maire, Pierre Guyot, des sénateurs Jean-Jacques Lozach et Eric Jeansannetas, de la conseillère départementale Hélène Pilat, de la maire de La Forêt-du-Temple, Evelyne Moulin, du maire de Genouillac, Jean-Claude Aurousseau, et du maire de Châtelus-Malvaleix, Jean-François Bouchet. "A la mairie, la chaudière au gaz avait l'âge d'être catherinette, a retracé Pierre Guyot, et dans l'immeuble locatif, la chaudière au fioul avait l'âge d'être grandmère. Quant aux radiateurs électriques de la salle polyvalente, ils étaient hors d'âge.' Avec l'aide précieuse du Syndicat départemental des énergies de la Creuse, qui a partagé la maîtrise d'œuvre avec l'Atelier conseil-études et créations, dirigé par Ingrid Lamy, la municipalité a élaboré un projet de réseau de chaleur. "Une solution a paru évidente, la géothermie, malgré un coût beaucoup plus élevé mais avec un respect environnemental exceptionnel et un rendement plus élevé, le sous-sol étant à une température stable d'environ 15° à 125 mètres de profondeur, a poursuivi le maire. Le réseau a donc été construit pour les trois bâtiments. Parallèlement, une reprise complète de l'isolation des murs, du toit et des huisseries de la mairie et de la salle de réunion a été effectuée, l'immeuble locatif ayant déjà été isolé en amont du projet."

Une réalisation subventionnée à 80%

Le Contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) a permis à la commune de bénéficier d'une dotation d'équipement des territoires ruraux bonifiée, de la dotation de soutien à l'investissement local et d'une subvention du Syndicat départemental des énergies qui ont limité à 20% le reste à charge pour la commune. Le forage géothermique a débuté en avril avec trois puits de 16,5cm de diamètre et de 125m de profondeur, qui ont été raccordés à une pompe à chaleur



Les élus ont coupé le ruban le 3 décembre en compagnie des deux maîtres d'œuvre : le Syndicat départemental des énergies de la Creuse et l'Atelier conseil-études et créations.

située dans la cave. "Il faut que ce projet fasse école", a considéré Eric Jeansanne-

tas après que les élus ont salué le caractère innovant de cette réalisation.

Christian Bonnet

Remise de médaille à Jean-Yves CHAUVAT pour ses 30 ans au sein des services techniques de la commune.





SAINTE SEVERE 25 janvier de 15h à 19h BOUSSAC 29 janvier de 15h à 19h BONNAT 26 mars de 10h à 14h AIGURANDE 27 mars de 16h à 19h30

Sous réserve de modification Pour prendre rendez-vous ou obtenir plus de renseignements consulter le site : https://dondesang.efs.sante.fr

Comité des Fêtes

Le bureau du Comité des Fêtes, ainsi que tous ses membres, vous présentent tous leurs vœux pour cette année 2024. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et surtout la convivialité, chose pour laquelle nous œuvrons toute une année.

Commençons par un petit bilan des manifestations passées. Le soleil et la réussite ont marqué l'année 2023.

Pour le 14 juillet, malgré la chaleur, vous êtes venus nombreux applaudir nos majorettes « très locales ». Merci à celles et ceux qui ont joué le jeu. Le méchoui a eu un tel succès que nous avons été un peu dépassé en fin de service mais nous ferons mieux cette année... On apprend de ses erreurs! Nous avons clôturé la soirée avec la chanteuse Mélanie d'Iss, le très beau feu d'artifice offert par la municipalité, que nous remercions, et le bal gratuit jusqu'à pas d'heure!



Ensuite, voyage au Puy du Fou, le 19 août. Une journée fatigante mais féerique que nous vous conseillons vivement si vous avez l'opportunité d'y aller.

Le 17 septembre, pas moins de 120 exposants sont venus installer leurs stands pour la brocante. Encore une belle réussite! Nos burgers frites du midi ont été très apprécié et la partie snack a été dévalisée.

Continuons avec le concours de belote qui a fait salle comble. 48 équipes étaient présentes. Un nombre qui n'avait pas été atteint depuis des années.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 2 décembre. L'occasion pour nous de faire un bilan moral et financier de nos manifestations. C'est aussi à cette date que le bureau de l'association a été reconduit dans sa totalité :

Co-Présidents : Maryline DETROIS et Michel DESIRE Vice-Présidents : Didier MOULIN et Romain JAMET

Secrétaire : Martine PROST Adjointe : Sabrina LAFOND Trésorière : Marie-Josée POIRIER Adjoint : Pierrick CAMUS

Commissaire aux comptes : Benoît MOULIN



Nous avons annoncé les dates des manifestations à venir et terminé la soirée par un petit repas bien sympathique pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent toute une année pour l'animation de notre commune.

Pour démarrer 2024, nous organisons un loto le dimanche 21 janvier en collaboration avec l'association des parents d'élèves de l'école de Moutier. Nous avons décidé, tous ensemble, de faire tourner cette manifestation sur les différentes communes que regroupe l'école de Moutier. Cette année, il aura lieu à la salle socio-culturelle de Mortroux, alors n'hésitez-pas à venir, l'ambiance est assurée et les lots intéressants.

Une nouvelle manifestation s'est greffée sur notre planning puisque le Comité des Fêtes a décidé de reprendre la foire de printemps du 1er mai. Elle se déroulera sur le même principe qu'auparavant.

Dans le bourg, nous accueillerons des producteurs locaux, artisans, marchands ... toute la journée. Au parc, seront exposés des vieux tracteurs, du vieux matériel, des anciennes voitures, mais aussi on l'espère, quelques tracteurs routiers. A midi, restauration possible sur place avec le traditionnel pâté aux pommes de terre ou restauration rapide sandwich frites.

Notez bien que cette année, le défilé des vieux tracteurs aura lieu à 11h00 et le soir, vers 17h, défileront les voitures et les camions.

Si vous souhaitez exposer, voici les numéros des personnes à contacter :

Pour le marché de printemps
Pierrick : 06 27 53 01 88
Ludo : 06 60 92 85 24
Pritt Claude : 07 89 69 66 91
Fabrice : 06 58 95 15 52

Malgré ces quelques années d'arrêt, nous espérons vous voir nombreux au rendez-vous et n'hésitezpas à en parler autour de vous.

Je vous donne les dates des autres manifestations mais nous les développerons dans le prochain bulletin :

*14 juillet : Fête au parc avec défilé, méchoui, feu d'artifice et bal gratuit

*15 septembre : Brocante

*10 novembre : Concours de belote

Voilà, je pense que nous avons fait le tour des choses à vous communiquer et une fois encore, nous voulions terminer ce texte par un hommage à un bénévole qui nous à quitté. C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné Dédé HEDER cet été. Un départ bien trop rapide qui nous a laissé un goût amer. Une figure de La Fouette, mais aussi un bénévole dévoué. Toujours partant, toujours souriant, toujours une petite chose à ajouter pour améliorer nos fêtes.....mais surtout toujours prêt. Au revoir Dédé et merci pour tout.

Maryline et Michel

CLUB DE GYM

LES MOUNOUS

GYM & ZUMBA

L'année a bien commencée avec de nouvelles licenciées. Nous avons repris les cours le lundi 18 septembre dernier pour la gym-renforcement musculaire de 18h30 à 19h30 et le jeudi 21 septembre pour la zumba de 18h15 à 19h15, vous pouvez encore vous joindre à nous!

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 29 septembre 2023 et s'est clôturée par un apéritif avec nos bénévoles qui répondent toujours présents et que nous tenions à remercier chaleureusement.

La randonnée qui a suivi le dimanche 8 octobre a encore une fois été une belle réussite. Nous tenons à remercier les propriétaires de voies privées pour nous avoir donné l'autorisation de passage et les propriétaires qui ont accepté de nous ouvrir leurs portes pour les ravitaillements ; Eric, Romain et toute l'équipe d'hommes pour le balisage et le traçage de nos parcours.

Nous commençons à préparer notre 2ème loto qui aura lieu de 18 février 2024 à la salle socio-culturelle de Mortroux.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024

Le Bureau





L'amicale laïque

Notre assemblée générale qui s'est déroulée en octobre a permis de faire le bilan de cette année écoulée. Le bilan de nos manifestations est très positif, puisque vous êtes encore venu nombreux lors de nos évènements.

Nous avons procédé à l'élection de notre bureau qui est composé de :

Ludovic BAYARD - Président Jean-Paul CHICOT - Vice-Président Alain DALLOT – Trésorier Madeleine GENTY - Secrétaire

En 2024, nous renouvelons nos manifestations. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 15 juin pour notre feu de St Jean accompagné de son fondu-frites et le samedi 3 août pour notre concours de pétanque.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024.

Le Président



Pour notre association la saison s'est terminée le 29 juillet aux 6 heures de Parsac.

Nous avons participé aux 24 heures de Nouziers le week-end de Pentecôte et aux 6 heures locales le premier samedi de juillet.

Maintenant, il faut se mettre au travail et préparer, comme chaque année, les solex pour la saison à

Nous vous présentons, à tous, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Le Président



Club de l'Espérance

Bonjour à toutes et tous,

Nous ne pouvons commencer ce bulletin qu'en ayant une pensée pour « Dédé » André HEDER qui nous a malheureusement quitté cet été accidentellement.

Dédé était l'un de nos plus anciens membres du club, toujours disponible de bonne humeur et excellent joueur de belote. Nous adressons à Martine et sa famille nos meilleures pensées.

Nous espérons que vous avez bien profité de vos enfants et petits enfants durant les vacances scolaires, avec le beau temps et malgré le manque d'eau que vous avez récolté quelques fruits et légumes.

Nous avons repris nos réunions jeudi 21 décembre à 14 heures à la salle des fêtes de Moutier, annonçant la reprise de nos amicales réunions tous les 3ème jeudi du mois à la salle des fêtes de Moutier-Malcard : nous vous accueillerons avec plaisir si vous voulez passer une agréable après-midi suivie d'un gouter.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux d'heureuse année 2024 avec une pensée spéciale pour les personnes seules.

Martine, Annie et Geneviève



Les Flots de Doulon



Nous achevons cette saison 2023 de concours interne et externe, je vais vous faire un petit récapitulatif de cette saison.

Les cavaliers de l'équiclub ont participé au championnat de France d'équifun avec comme résultat pour l'équipe composée de : Romane avec Shakira, Camille avec Praline, Tim avec Downeys et Manon avec Délices, elle finit $17^{\text{ème}}$ sur 19 dans la catégorie excellence, notre équipe n'a pas démérité, elle a fait de beaux tours.

Pour les individuels, Audrey fait 1 sans-faute les 2 jours qui la place à la 19^{éme} place sur 50 et Tiffen fait quelques petites erreurs mais elle ne dénote pas et fini à la 26^{ème} place sur 50.

Les cavaliers sont contents de leurs performances. Les Flots eux, ont géré l'intendance pour le séjour en soutenant Coralie permettant aux cavaliers de ne pas avoir à se soucier des repas et autres...

Une fois rentrée à Doulon, Coralie a fini l'été en continuant ses cours ainsi que ses stages tous niveaux. Nous avons donc terminé cette saison par notre concours d'équifun à domicile organisé le dimanche 27 août par l'équiclub de Doulon, donc par Coralie, avec l'aide de l'association des Flots pour gérer la buvette et le repas.

Coralie et les cavaliers ont repris la saison en septembre.

Les cavaliers sont repartis en concours de Hunter le 22 octobre à La Celle-Sous-Gouzon. Le Hunter est un parcours d'obstacles qui a pour but de juger le modèle, la locomotion et le style du cheval ainsi que du cavalier. Certains cavaliers partaient sur leur premier concours de hunter comme Camille qui n'a pas été en harmonie avec Shakira mais elle a su rester concentrée et à malgré tout fini son parcours. Aiana était très stressée et a oublié quelques imposés mais pourra pour le prochain, être plus confiante. Tim a fait face à Denver assez émotif en poney 4 (40cm) mais il a su lui donner confiance afin de franchir tous les obstacles et terminer son parcours. Tim réalise un très beau parcours avec Downeys et se classe 8ème sur 23 du Club 3 (60cm). Romane et Shakira prennent la 5ème place avec 16/20 en club 3 et elles accèdent à la première marche du podium en poney 2 (60cm). Tiffen et Denver se classent à la 14ème place en club 3 et en club 2 (70cm), ils finissent 6ème au classement avec la belle note de 81/100. Quant à Audrey, elle a participé avec Downeys en club 3 et finissent en 10ème place pour leur premier parcours de Hunter ensemble, en club 2 elle retrouve Cricket et ils se classent à la 7ème place avec une note de 78,75/100.

Les cavaliers de l'équiclub ont fini par un concours de saut d'obstacles à Lignières le 29 octobre avec une météo peu clémente. On retrouve Tiffen et Denver dans l'épreuve Préparatoire 80 cm. Ils réalisent un beau parcours sans fautes et réitèrent en club 3 (75cm), ils prennent la 2ème place du podium. Audrey et Cricket font également un beau tour sans fautes en club 3 et finissent à la 11ème place sur 25 concurrents. Tim et Downeys font également un beau sans fautes en Préparatoire 60cm. Romane et Shakira n'étaient pas au mieux de leur forme et ont fait le sage choix d'abandonner en Préparatoire 70cm mais elles reviendront plus fortes pour cette année 2024.

A l'issue de notre assemblée générale un changement de bureau a été effectué Olivier reste président, Audrey prend la place de secrétaire, Alexia garde sa place de trésorière et Tiffen prend la place de secrétaire/trésorière adjointe.

L'association des Flots de Doulon est là pour prêter main-forte à Coralie en mettant à sa disposition un van. L'association s'occupe également de l'organisation de la buvette et de la restauration lorsque Coralie organise un concours à Doulon.

Cette année, nous organisons un repas le samedi 17 février 2024 au soir à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, nous vous attendons !

Nous n'avons pas encore défini de date pour les concours d'équifun qui sont organisés par Coralie mais ils se dérouleront normalement au mois de mai et de juin.

En espérant que vous avez passé de bonnes fêtes, les Flots de Doulon vous souhaite à tous, ses meilleurs vœux pour cette année 2024.





ASSOCIATION DES COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC, TOE, ET VEUVES DE LA CREUSE

Siège : Maison du Combattant – 2, rue des Marronniers – 23000 GUÉRET Tél. 05 55 52 62 39

F.N.P.G. reconnue d'utilité publique par décret du 1er avril 1948

Section Marche Avenir

Les anciens combattants des communes de Linard-Malval, Mortroux, Moutier-Malcard et Nouziers groupés au sein de la section « Marche Avenir » ont organisé, en 2023 :

- 19 mars, à Nouziers, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».
- 8 mai, dans chacune des communes, commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- 11 novembre, dans chacune des communes, commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918,
- 5 décembre, à Moutier-Malcard, commémoration des 46 ans de la conduite à sa dernière demeure par les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc de leur frère inconnu tombé au champ d'honneur.

Nous avons commémoré le centenaire des monuments aux morts le 26 novembre dans chacune des quatre communes.











Nous déplorons le décès, cette année,

- * de Pierre Coquelet, ancien combattant, de Moutier-Malcard;
- * de Pierre Floquet, ancien combattant, de Moutier-Malcard;
- * de Robert Labrune, ancien combattant et porte-drapeau, de Nouziers ;
- * Marie-Thérèse Balleraud, veuve d'un ancien combattant, de Moutier-Malcard.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

Nous n'oublions pas que des soldats français luttent encore actuellement dans le monde.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2024.

Maryse BOUZET, Présidente de la section

Le Cyclo Racing Team 23 espère que vous avez tous passé de très bonnes fêtes de fin d'année.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 qui sera je l'espère pleine de festivités pour notre commune.

Cette année, notre club organise la remise des trophées du championnat TGO (Trophée du Grand Ouest) 2022 et 2023. De nombreux pilotes creusois y seront présents et certains sont très bien placés : voir les classements.

A cette occasion, nous organisons un repas à la salle des fêtes de Mortroux ou pilotes, bénévoles et bien d'autres pourront se côtoyer. Pour les retardataires pas d'inquiétude appeler nous rapidement.

Vincent Malien

CLASSEMENT 2022

catégorie	N°	équipage	position	total pts
50 BOITE	179	LES BEDURO	2	22
51 BOITE	666	LEVEAU Naulan / MIET Jérémy	1	25

catégorie		équipage	position	total pts
SCOOT	394	GIROIR Julien	1	115
$\overline{}$				

victoire sur toutes les épreuves du championnat, carton plein!! ;)

Cyclo Racing

Outier-Malcard

catégorie		équipage	position	total pts
MOB	73	RIVEIRO Pascal / VIGNERON Emmanuel	3	75
MOB	95	CARTON Julien	2	89
МОВ	94	COLLIN Arnaud	1	98

catégorie		équipage	position	total pts
MOB PA	79	VILLEGER Mickaël / BROSSARD Anaël	3	50
MOB PA	88	MARTIN Anthony / LARGEAU Mickaël / VIGNAUD Stéphane	2	93
MOB PA	15	GELIBERT Charly / GUERIN Pascal	1	95

catégorie		équipage	position	total pts
ELEC	112	PIED Stéphane / PESQUE Eric	1	50

catégorie		équipage	position	total pts
0	50	GOURDET Aurélie / LEMAITRE B	3	25
0	131	AUMARECHAL Célia / AUMARECHAL Marc	2	25
0	63	GOURDET Aurélie / LEMAITRE B	1	25

égalitée parfaite, ordre de prise des points

catégorie		équipage	position	total pts
OA	440	SILENT TEAM	2	25
OA	96	MERIGOT Louis	1	47

catégorie		équipage	position	total pts
PROMO	38	VANVYNCKT Olivier / TOUCHET Christian	3	58
PROMO	17	BECKER Chloé / BECKER Pascal	2	75
PROMO	91	NAUDON Damien / BOUTARAUD Olivier / TOUCHET Guillaume	1	110

catégorie		équipage	position	total pts
PROTO	39	JOUCAND Mickaël / CHOLLET Yoann	3	40
PROTO	90	LEROUX Sylvain / LEROUX Morgan	2	47
PROTO	33	VANNIER Bertrand / COFFIN Anthony	1	72

catégorie		équipage	position	total pts
SP	7	GANNE Sébastien / LAFOND Anthony	3	70
SP	47	PAGENEL David / DEVIMEUX Xavier	2	76
SP	2	BROUILLARD Emmanuel / POIRIER Florent	1	91

CLASSEMENT 2023

catégorie	N°	équipage	position	total pts
50 BOITE	26	BLANCO Allan	3	22
51 BOITE	62	ROJEK Yoan / BILLEAU / VINCENT	2	25
52 BOITE	666	LEVEAU Naulan / MIET Jérémy	1	70

catégorie		équipage	position	total pts
SCOOT	59	LOUSTALET Didier	3	22
SCOOT	294	DURET Mickaël / DURET Sébastien	2	25
SCOOT	6	GIROIRE Julien / DURET Mickaël	1	112

catégorie		équipage	position	total pts
MOB	99	ALLAIRE Olivier / ALLAIRE Benoît	3	20
MOB	73	FAURE Gérard / RIVERO Ely / VIGNERON Emmanuel	2	106
MOB	94	COLLIN Arnaud / BARIBAUD Benoît / RIVIERE	1	112

catégorie		équipage	position	total pts
MOB PA	8	RIVET Mathis / CARTON Julien	3	74
MOB PA	15	GELIBERT Charly / GUERIN Pascal / CHANSIGAUD	2	88
MOB PA	79	VILLEGER Mickaël / BROSSARD Anaël	1	115

catégorie équipage position total pts
ELEC 44 MARECHAL Michel / PESQUE Eric / VERGNAUD Cédric / PALAC Syl 1 75

catégorie		équipage	position	total pts
0	50	BERTOT / DUHAMEL / LIGUENT	2	22
0	40	VANNIER Cédric / VANNIER Axence	1	25
_				

catégorie		équipage	position	total pts
OA	151	LAMONTRE David / LAMONTRE Gabriel / LAMONTRE Maxime	2	50
OA	96	MERIGOT Louis	1	72

catégorie		équipage	position	total pts
PROMO	20	AVRIL Léa / AVRIL Thierry	3	40
PROMO	38	VANVYNCKT Olivier / VANVYNCKT Noah / LEGAYE Ludovic	2	69
PROMO	34	CHEMISIER Florent / CHEMISIER Jean Louis / GAUDIN Sylvain	1	104

catégorie		équipage	position	total pts
PROTO	90	LEROUX Sylvain / LEROUX Morgan	3	45
PROTO	33	VANNIER Bertrand / BRIFFE Pierre / LAURENT Maxime	2	75
PROTO	93	THENAUD Erwan / SENANT Pierre / SOYLER Nahil	1	99

catégorie		équipage	position	total pts
SP	91	NAUDON Damien / BOUCHERAT Maxence / RENOULT Sébastien	3	78
SP	47	PAGENEL David / DEVIMEUX Xavier / MALIEN Vincent	2	79
SP	19	PAGNOUX Stéphane / BOUTARAUD Olivier	1	84

Calendrier endurance 2024

DATE	LIEU	DPT	TYPE D'EPREUVE	DÉTAIL	ORGANISATEUR	CORRESPONDANT	ADRESSE/TELEPHONE
07/04/2024	CHATEAUNEUF	16	Endurance par manche 6 de 45' MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Team Chasam Solex	Sébastien BREAUX	Breaux.sebastien@gmail.com
28/04/2024	BRESDON	17	Endurance par manche 6 de 45' MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Solex dub Bresdonnien	Francis VIGNERON	Solex dub Bresdonnien Francis VIGNERON francis, vigneron@laposte.net 06 84 26 17 60
06/07/2024	MOUTIERS MALCARD	23	Endurance 6 heures MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Cyclo Racing TEAM 23	Vincent MALIEN	vincent,malien@orange.fr 06 71 99 25 06
27/07/2024	PARSAC	23	Endurance 6 houres MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	SOLEX TEAM PARSAC	David PAGENEL	9 rue de l'Ancienne Forge 23140 PARSAC 06 73 90 31 70 ethan.davsand@gmail.com
14/09/2024	ST CHRISTOPHE SUR ROC	79	Endurance 10 heures Semi-nocturne MOB et SOLEX TGO	Solex Toutes Catégories Mob Production Mob Promotion Scooter et Méca Boite	Les Guidons du Roc	Cédric BARATON	La Mercerie 79310 Saint Marc La Mande 06 09 98 98 28 lesguidonsduroc@laposte.ne

Creuse Avenir 2005



A l'issue de la première phase du championnat de la Creuse de 3ème division Poule B, l'équipe de Creuse Avenir 2005 est assurée de terminer 1ère et évoluera lors de la seconde phase dans une poule d'accession en 2ème division, étant assurée de se maintenir au minimum en 3ème division.

Lors de la première phase, notre équipe a gagné 6 matchs, fait un match nul et perdu un seul match contre Nouziers-La Cellette en prenant ensuite la revanche en gagnant le match retour 2 buts à 1. Cette seconde phase, dont les matchs à domicile auront lieu à Genouillac, nous obligera à effectuer des déplacements importants.

Espérons une motivation maximum pour essayer de franchir le cap et accéder à la deuxième division beaucoup plus intéressante à disputer.

Bonne et heureuse année 2004 et bonne réussite à tous pour la deuxième partie de saison.

Le Co-président Alain DALLOT

Calendrier des manifestations 2024

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
21 janvier	Loto (Mortroux)	Comité des Fêtes
27 janvier	Remise des trophées du TGO (Mortroux)	Cyclo Racing Team 23
17 février	Repas	Flôts de Doulon
18 février	Loto (Mortroux)	Les Mounous
1er mai	Foire de Printemps	Comité des Fêtes
mai et juin	Equifun	Flôts de Doulon
15 juin	Feu de Saint Jean	Amicale Laïque
6 juillet	6 heures solex	Cyclo Racing Team 23
14 juillet	Fête Nationale	Comité des Fêtes
3 août	Concours de pétanque	Amicale Laïque
15 septembre	Brocante	Comité des Fêtes
10 novembre	Concours de belote	Comité des Fêtes



Ingrédients : 250 g de farine 250 g de sucre 3 œufs 1 verre de vin blanc sec 1 verre huile 1 sachet de sucre vanillé 1 sachet de levure chimique

Avos fourneaux

GATEAU AU VIN BLANC

Commencez par préchauffer votre four à 180°C, beurrez et farinez un moule à manqué.

Fouettez les œufs avec le sucre et sucre vanillé dans un saladier avec le fouet.

Après ajoutez la farine, la levure chimique, le vin blanc et l'huile, mélangez bien le tout pour avoir une pâte homogène. Versez la pâte dans le moule et mettez au four pour une cuisson de 50 à 60 minutes.

Tarifs de location de la salle des réunions et des chapiteaux

Location de la salle des réunions

Location de la salle des réunions	½ journée (4 heures maximum)	1 journée	l week-end (du samedi matin au dimanche soir)	3 jours	
Personnes domiciliées sur la commune	25,00€	50,00 €	70,00 €	100,00 €	
Personnes domiciliées en dehors de la commune	35,00 €	70,00 €	100,00 €	150,00 €	
Caution	100,00 €				

Location des chapiteaux

Chapiteau 12m x 5m : 150 € Chapiteau 5m x 8m : 100 €

Chapiteau 12m x 5m monté au parc : 80 € pour les personnes domiciliées sur la commune

120 € pour les personnes domiciliées hors commune

Caution pour chaque location : 1000 €



ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024. Vous avez jusqu'au 2 mai 2024 pour vous faire inscrire sur les listes électorales pour les nouveaux arrivants sur la commune.



UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS DE SOIXANTE ANS

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome propose des Ateliers de Prévention Itinérants (API). Le but est de proposer des activités gratuites qui se dérouleront dans différentes communes où se déplaceront les animatrices des API. Ces ateliers auront lieu chaque mardi et mercredi, hors période scolaire.

Les API sont ouverts sur tout le territoire pour les personnes de plus de 60 ans. Ils ont pour but de prévenir certains risques, rompre l'isolement, renouer des liens, apporter un moment de répit et de soutien aux aidants ainsi que stimuler et maintenir les capacités des participants.

Lors de ces moments conviviaux, un petit goûter sera proposé en fin de journée ainsi qu'un temps d'échange sur les activités réalisées. Les professionnels du centre sont à l'écoute pour d'éventuelles idées d'activités.

Si vous avez plus de 60 ans, venez découvrir nos ateliers ! Jeux, cuisine, activités manuelles etc... Tout cela dans la bonne humeur !

Pour plus d'informations, participer et vous inscrire, contactez-nous au 06.62.12.36.16.



Cette année, la commune de Moutier-Malcard réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024 et jusqu'au 17 février 2024.

COMMENT ÇA SE PASSE?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2024 ?

Contactez la commune : Secrétariat de mairie au 05.55.80.60.44

C'est Madame Nathalie LOQUAIS qui a été recrutée comme agent recenseur. Voici ci-joint sa carte d'agent recenseur avec sa photo.



Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... Le recensement est :

- ⇒ Obligatoire ;
- ⇒ Confidentiel;
- ⇒ Déclaratif.

Les données sont transmises <u>uniquement et seulement</u> à l'INSEE et aucune information n'est transmis aux centre des impôts.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- ◆ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ◆ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- ◆ Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05.55.80.60.44

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <u>le-recensement-et-moi.fr.</u>

Si vous devez vous absenter pendant cette période, merci de contacter le secrétariat de mairie.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES <u>Portes</u> de la creuse en marche

PROJETS PHARES POUR 2024

Santé

Ouverture prochaine du site santé central où des rendezvous avec des spécialistes seront possibles. La recherche de professionnels de santé est en cours, en collaboration avec MarcheProSanté.



Lancement d'une démarche d'économie d'eau. Des équipements hydro-économes seront proposés aux habitants accompagnés d'une campagne de sensibilisation de l'utilisation de l'eau potable.

PLUi

Le PLUi se termine. Bientôt, une campagne d'enquête publique sera organisée sur le territoire. Chacun d'entre vous, pourra donner son avis sur le projet et nous faire part de ces remarques.



Un projet d'activité ? Nous vous accompagnons grâce au suivi réalisé par la chargée de mission, un dispositif d'aides aux entreprises et la construction prochaine d'un Bâtiment d'accueil d'Entreprises.

Tourisme

Des projets touristiques en cours, notamment pour le développement et l'amélioration de la randonnée. Le service tourisme œuvre pour la promotion du territoire!

Vous êtes prestataire touristique faites vous connaître.

Le Chai

Nouvelles activités
hebdomadaires : atelier de
dessin pour enfants, crochet,
club informatique, jardin ...
Machines de création en
utilisation partagée : 3D,
découpe carton et tissus ...

Restez connecté!

IntraMuros

Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche

Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche

ortesdelacreuse



En savoir plus : https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/ Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



Le Montet 23600 BOUSSAC-BOURG Tél secrétariat : 05.19.70.03.03 Mail : secretariat@smbpc.fr

Un contrat territorial, c'est quoi?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement en concertation, avec l'accord écrit du propriétaire.

Toutes ces actions ne peuvent se faire que sur le territoire du Syndicat Mixte de la Petite Creuse (voir carte jointe).

Les enjeux sur le territoire de Petite Creuse

- Restauration des milieux aquatiques
- Gestion des zones humides et milieux annexes
- ♦ Actions agricoles
- ♦ Acquisition de données Communication/

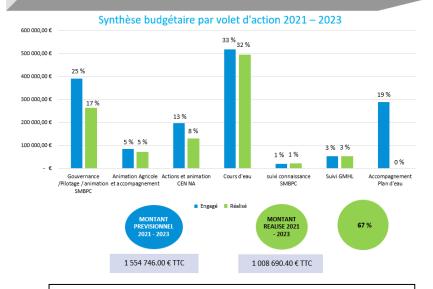
<u>Pistes d'orientations du contrat (2024-2026) :</u>

- Reprise de la médiation à trois experts (SMBPC, CEN NA, Chambre d'Agriculture)
- Continuité avec les exploitants pour maintenir les aménagements en place
- Structuration du volet plan d'eau
- Médiation auprès des communautés de communes non-adhérente au Contrat
- Sélections des bassins versants à inscrire au programme.



Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Bilan intermédiaire du Contrat Territorial Petite Creuse (2021-2023)



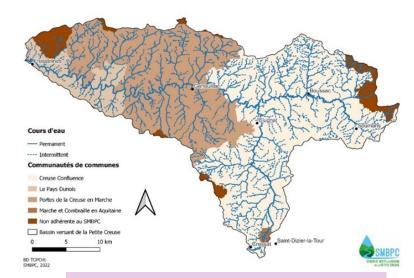
67 % des montants inscrits au Contrat ont été dépensés

Points forts retenus (2021-2023):

- ◆ Etroite concertation avec les exploitants grâce à une collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse et le CEN Nouvelle-Aquitaine.
- ◆ Deux nouvelles stations de suivi hydrométrique, sur le Verreau (pont de Telline) et sur la Petite Creuse (pont de Malleret-Boussac).
- ◆ L'outil « Syndicat mixte » qui est une structure efficace de prise de décision.
- ◆ Implication des maîtres d'ouvrages dans l'utilisation du budget alloué pour réaliser les actions.

Points faibles retenus (2021-2023):

- ◆La communication auprès du public sur notre page Facebook et auprès des scolaires.
- ◆La non-adhésion sur une toute petite partie du bassin versant de la Petite Creuse de certaines communautés de communes périphériques qui ne permet pas de construire un programme cohérent.
- ♦ Non-utilisation de l'enveloppe « aménagement des plans d'eau »



Technicien:

Julien LEMESLE, Tél: 06 07 74 28 55

julien.lemesle@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens: 05 55 65 75 47



Page Facebook Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse



Tri à la source des biodéchets : une obligation au 1º janvier 2024 ?

Comment ça, je suis obligé de composter à partir du 1^{er} janvier 2024 ?

Mais je n'ai pas la place. J'habite en appartement...

Depuis quelques mois on entend un peu partout que la loi *Anti Gaspillage Economie Circulaire* impose à chaque foyer de composter à partir du 1^{er} janvier 2024.

Qu'en est-il vraiment?

Ce que dit réellement cette loi, c'est qu'au 1^{er} janvier 2024, Evolis 23 doit donner les moyens à ses usagers de ne plus déposer leurs déchets organiques, c'est-à-dire les épluchures, restes de repas, déchets de jardin, etc., dans le bac à ordures ménagères, parce qu'ils doivent être valorisés.

Et sur le territoire d'Evolis 23 on est prêt. On est même en avance!

En effet, depuis de nombreuses années, le compostage, solution privilégiée sur les territoires ruraux, est en place. A chacun de s'en saisir ou de garder ses bonnes habitudes pour améliorer encore le détournement des biodéchets du bac noir.

Bien entendu, tout le monde n'a pas la place de composter chez lui.

Et puis, le compostage n'est pas l'unique solution pour détourner ses déchets organiques du bac noir...

On vous explique tout.

Vous n'avez pas de composteur?

Aucun souci, il vous suffit de vous rendre sur le site internet d'Evolis 23, rubrique compostage, pour commander le composteur qui correspond le mieux à vos besoins.

Il existe 3 modèles, de 300 à 800 litres et de 25 à 40 euros (à retrouver sur le site internet www.evolis23.fr).

Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire du compostage en tas, sans aucun composteur, ou en fabriquer un.

Vous n'avez pas la place d'en avoir un chez vous?

Rendez-vous sur le site internet d'Evolis 23, rubrique compostage, pour localiser les composteurs collectifs les plus proches de chez vous.

S'il n'en existe pas et que vous souhaitez en faire installer un, contactez Evolis 23 (compostage@evolis23.fr).

Et si vous ne savez pas comment vous y prendre...

La rubrique compostage du site internet d'Evolis 23, vous apportera toutes les informations dont vous aurez besoin.

Pour un compost équilibré, il est nécessaire de recouvrir vos apports en biodéchets (matières humides) avec du broyat (matière structurante).

A cet effet, conservez le broyat que vous produisez à partir de vos déchets de jardin, en broyant par vos propres moyens ou en faisant appel à une prestation. Evolis 23 ou votre jardinier paysagiste engagé proposent un service de broyage à domicile (toutes les informations sont sur le site internet d'Evolis 23, rubrique broyeur).

Du broyat est également disponible gratuitement dans les déchèteries de Dun-le-Palestel, Guéret et La Souterraine.

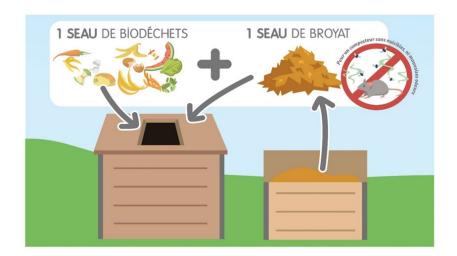
D'autres alternatives pour mes bio déchets...

Des astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas... »

Ce slogan bien connu de tous, vaut également pour le gaspillage alimentaire.





Bien gérer vos achats, par exemple en établissant vos menus de la semaine pour n'acheter que ce dont vous avez réellement besoin, est une solution pour ne pas gâcher la nourriture.

Bien gérer son frigo également, en plaçant les produits en limite de date de consommation devant, pour éviter qu'ils ne se perdent, ou en respectant les zones de froid du réfrigérateur.

Vos fruits sont un peu abimés ? Pourquoi ne pas en faire une tarte ou une compote ?

Et si vous cuisiniez également vos épluchures ? Les chips d'épluchures de légumes ou encore les cakes aux fanes de carottes sont le parfait moyen de les détourner de votre bac d'Ordures Ménagères, mais également du composteur, le tout en se régalant...

Aujourd'hui, sur le territoire d'Evolis 23, 20 kg/an/habitant de nourriture encore emballée terminent dans nos poubelles d'Ordures Ménagères. Avec les épluchures et autres restes d'assiette, ce sont 66 kg/an/habitant de déchets compostables* qui pourraient être valorisés, au lieu d'être incinérés.

Il subsistera toujours des restes de repas mais le premier combat est de réduire le gaspillage alimentaire, qui représente encore 10 millions de tonnes par an en France.

C'est pourquoi nous devons tous veiller à limiter les biodéchets que nous jetons, car le compostage est l'ultime recours avant de jeter!

Pourquoi pas des poules ...?

Parce que les poules sont aussi nos alliées dans le tri à la source des bio déchets, si vous avez un terrain pouvant les accueillir, n'hésitez pas à faire appel à elles...

Non seulement elles vous débarrassent de vos bio déchets, mais pour vous remercier de les nourrir, elles vous offrent des œufs...

Et mes déchets de jardin?

« Rien ne se perd, tout se transforme! »

Votre extérieur regorge de ressources insoupçonnées. Ce que vous prenez pour un déchet est en fait une matière qui peut s'avérer un puissant allié pour le développement de celui-ci.

Qu'il s'agisse de vos déchets de taille ou de tonte, vous avez sous la main toutes les ressources nécessaires.

Technique de tonte sans ramassage de l'herbe, la **tonte mulching** permet de hacher l'herbe qui s'insinue entre les brins de pelouse où elle se décompose. Elle sert alors d'engrais naturel au gazon.

Le broyage est lui le meilleur moyen de valoriser vos branches (tailles de haies ou d'arbustes).

Le broyat ainsi obtenu vous servira pour le compostage, mais aussi pour le paillage.

Le paillage permet à la fois d'éviter des déplacements à la déchèterie, de limiter l'emploi de désherbant, de stimuler la vie biologique du sol, de le protéger contre le soleil ou le vent et d'éviter que l'eau ne s'évapore.

Votre jardin vous remerciera!

Et si vous réutilisiez vos branches pour construire un palissage occultant ou une haie sèche dans votre jardin?

Elle peuvent également être très utiles comme tuteur pour vos plantations ou encore, tout simplement en bois de chauffage...

Pour plus d'informations, téléchargez le guide « Mon jardin zéro déchets » sur le site internet d'Evolis 23, rubrique documentation.

^{*}étude de caractérisation de déchets ménagères d'Evolis 23 2021 / **Loi AGEC.





FICHE D'INFORMATION

-ESCROQUERIE QUISHING-

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- •de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- •de récupérer vos données personnelles ou financières

Comment ça marche...



L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant



Le QR code est placé dans un lien public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail



La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières



L'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime



Écoutez les victimes...



Loiret (45)

"Pour recharger ma voiture, je me suis stationné à une borne électrique. J'ai remarqué un QR code sur la borne de recharge avec un autocollant indiquant de scanner pour régler. Par la suite, j'ai été victime de plusieurs prélèvements frauduleux!"

Seine-et-Marne (77)

"J'ai retrouvé un avis de contravention sous mon essuie-glace. Pour régler il fallait scanner un QR code présent sur le papier et enregistrer les références de ma carte bancaire. En fait j'ai subi une dizaine de prélèvements frauduleux."

Haute-Garonne (31)

"Dans l'ascenseur au travail, il y avait une affiche pour un jeu permettant de gagner un voyage. J'ai scanné le QR code pour participer, on m'a demandé des informations et le numéro de ma carte bancaire, le jour même j'ai été victime de plusieurs prélèvements!"

Île-de-France (75)

"J'étais en terrasse d'un bar, j'ai passé ma commande via le QR code sur la table, mais ma commande n'est jamais arrivée au barman et ma carte a bien été débitée !"

Bureau Prévention & Protection



FI_004/2023_BPP 29/12/2023







Le meilleur conseil que je peux donner, c'est de vous rapprocher de France Rénov'. Nous vous informons et conseillons en toute neutralité. Ça permet d'éviter les mauvaises surprises! ??

Élise B., Conseillère France Rénov'.



En Creuse ayez le réflexe



05 55 51 03 39 renov23@sde23.fr

5 Règles d'or

- Soyez vigilants, les services publics ne démarchent jamais
- Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet
- Prenez le temps de comparer plusieurs devis
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales
- ✓ Faites attention aux offres trop alléchantes

N'hésitez pas à vous rapprocher des Espaces conseil France Renov'



NAME CITATION CONTAINS COURSE







DIMANCHE 21 JANVIER 2024

14 H

Ouverture des portes à 13 H

NOMBREUX LOTS

ENFANTS
Vélo
Boîte "la ferme" LEGO

Cafetière expresso avec broyeur Bons d'achat 200€ Friteuse sans huile

ADULTES

5€ la carte / 12€ les 3 / 20€ les 5 +1 gratuite Organisé par l'école et le comité des Fêtes

de Moutier Malcard

Buffet/Buvette

IPN

Ne pas jeter sur la voie publique



MAIRIE de MOUTIER-MALCARD 2, Place de la Maírie 23220 MOUTIER-MALCARD





NOS MEILLEURES VŒUX

Vous avez probablement déjà remarqué ; nous sommes partis de Moutier-Malcard. Plus de balades avec la chienne, à pied ou en vélo autour de Moutier. Depuis le 1er novembre nous sommes installés à (côté de) Bétête. Presque tous les cartons ont été désemballés.

Depuis notre arrivée, nous avons aimé vivre dans votre joli village avec ses habitants généralement sympas. Nous espérons avoir pu contribuer à la vie quotidienne.

Au plaisir de vous revoir à Moutier ou à Bétête. Vous êtes les bienvenus!

> Corrie et Ron de Hoog 15, Chez Brigat F-23270 Bétête corrieron@bbox.fr

> > +33 555806608